Mesures d’optimisation de l’exploitation pour les entreprises: Télétravail



Table des matières

Télétravail

Réduire la consommation d'énergie des locaux inutilisés 3
Travailler à domicile.....5

Réduisez la consommation d'énergie des bâtiments et des locaux inutilisés

La mise en œuvre planifiée du télétravail pour les collaborateurs réduit la consommation d'énergie si le chauffage, la ventilation, l'éclairage et les appareils informatiques sont utilisés de manière responsable.

Mesure

Réduisez la température ambiante et éteignez tous les consommateurs d'électricité qui ne sont pas indispensables quand un bâtiment ou une partie de celui-ci ne sont pas utilisés.

Condition

Vos collaborateurs travaillent à domicile et le bâtiment ou certaines zones et certains étages sont vides.



Procédure

- Planifiez le travail à domicile et définissez les parties du bâtiment qu'il est possible de ne pas utiliser. Le service technique de votre entreprise peut vous y aider.
- Regroupez les zones inoccupées (voir au verso) et vérifiez s'il est possible de régler séparément la répartition de la chaleur et de l'air.
- Réduisez le chauffage et la ventilation: baissez la température ambiante (entre 12 et 18°C) et réduisez la quantité d'air.
- Éteignez les consommateurs électriques et optimisez l'apport de chaleur naturelle:
  - éteignez complètement l'éclairage.
  - débranchez les appareils électriques et informatiques (imprimantes, routeurs Wi-Fi, répéteurs Wi-Fi, distributeurs automatiques, etc.) et ne les mettez pas en veille.
  - fermez les portes, les portails et les fenêtres intérieures du bâtiment.
  - ouvrez les volets roulants et les stores pendant la journée lorsque le soleil donne directement dessus. Fermez-les lorsque le soleil ne brille pas.

Frais et charge de travail

- Un spécialiste peut mettre en œuvre un programme de réduction du chauffage et de la ventilation en une demi-journée. Vous pouvez effectuer ces réglages vous-même pour les petits bâtiments (si vous vous y connaissez en technique).
- Si vous baissez d'un degré la température ambiante, vous réduisez la consommation d'énergie pour le chauffage de 6 à 10 %.

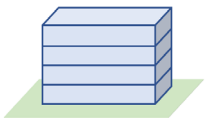
Remarque

- Le télétravail vous permet d'économiser des coûts et de l'énergie. Vous transférez toutefois une partie de votre consommation d'énergie vers vos collaborateurs. La meilleure solution consiste à régler cette question dans le règlement relatif aux frais (voir au verso, informations complémentaires).
- Dans la fiche d'information «Travailler à domicile», vos collaborateurs trouveront des suggestions sur la manière dont ils peuvent réduire les coûts énergétiques lorsqu'ils travaillent chez eux.

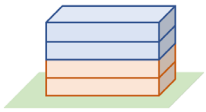
Explications complémentaires

Variantes pour un fonctionnement réduit

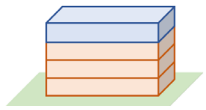
Pour baisser les températures ambiantes dans certaines parties d'un bâtiment, vous devez les regrouper en une «unité froide». De plus, le système de chauffage doit permettre de régler séparément la température dans celui-ci. Ce n'est pas toujours le cas, en particulier dans les bâtiments anciens.



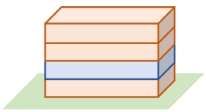
Dans le meilleur des cas, vous pouvez passer tout le bâtiment en «mode économie». C'est la solution la plus simple au niveau technique et la plus efficace.



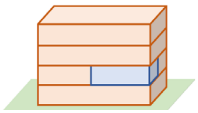
Si vous continuez à utiliser certaines parties du bâtiment, regroupez les surfaces inoccupées en une seule unité.



Si un seul étage est «froid», choisissez de préférence le dernier pour optimiser les économies d'énergie.



Si le dernier étage doit rester en service et qu'un étage intermédiaire est vide, il vous suffit d'y baisser légèrement la température (à 18°C environ). Réduisez la quantité d'air et éteignez systématiquement l'éclairage et les appareils électriques.



Il est difficile, voire impossible, de réduire la température dans une seule zone d'un étage intermédiaire sur le plan technique et les économies réalisées sont très faibles. La mise hors tension de tous les consommateurs d'électricité reste toutefois efficace dans ce cas.

Définissez la bonne température ambiante

Différents facteurs, comme la construction, le système de chauffage, l'utilisation et l'emplacement des pièces influencent la réduction de la température. Dans les bâtiments de bureaux qui ne sont pas utilisés pendant une longue période, vous pouvez réduire la température ambiante entre 12 et 14°C. Si vous les utilisez en alternance, chauffage du lundi au jeudi et température réduite du vendredi au dimanche, une température comprise entre 16 et 18°C peut être une solution envisageable.
Dans les deux cas, observez comment le bâtiment se comporte (humidité, condensation) et combien de temps il faut pour que les pièces soient à nouveau «chaudes» quand vous avez baissé la température.

Ventilation

La ventilation est souvent oubliée lorsqu'il s'agit de réduire la consommation d'énergie. La réduction de la quantité d'air afin de répondre aux besoins réels permet pourtant de réaliser des économies importantes.

Organisation et communication

L'organisation astucieuse du télétravail est tout aussi importante que les mesures techniques. Organisez les postes de travail de sorte que tous les collaborateurs d'un étage soient en télétravail ou travaillent à un autre étage du bâtiment. Vous pouvez ainsi exploiter tout l'étage en mode réduit. Vous pouvez également définir le vendredi comme jour de télétravail régulier pour tout le personnel.

Informations complémentaires

- Fiches de mesures pratiques de l'optimisation de l'exploitation
  - Chauffage 02: Mode nuit
  - Aération 01: Adapter les heures de fonctionnement
  - Divers 02: Travailler à domicile
- Manuel de l'énergie à l'attention des concierges SuisseEnergie, 2022
- Homeoffice und Spesen (uniquement disponible en allemand), Handelskammerjournal 2021

SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Pulverstrasse 13
CH-3063 Ittigen
Adresse postale: CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444
infoline.suisseenergie.ch
suisseenergie.ch
energieschweiz@bfe.admin.ch
twitter.com/energieschweiz

Photos: 123rf.com / zweiweg

01/2023

Télétravailler dans de bonnes conditions sans gaspiller d'énergie

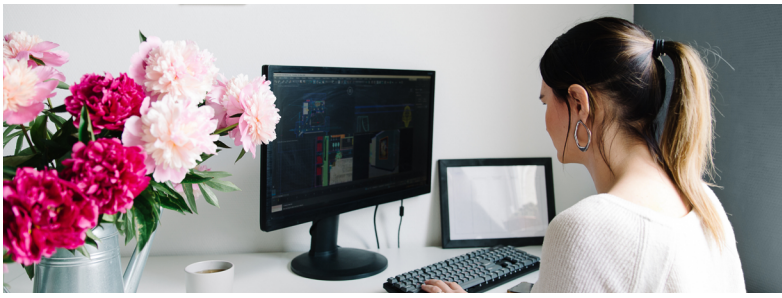
A domicile, il existe de nombreuses petites mesures qui permettent d'économiser de l'énergie et des coûts. Ensemble, elles apportent une contribution précieuse à la lutte contre le gaspillage d'énergie.

Mesure

Utilisez l'énergie en connaissance de cause et éteignez tous les consommateurs qui ne sont pas indispensables.

Condition

Vous télétravaillez et souhaitez économiser de l'énergie et faire des économies.



Procédure

- Fermez la porte des pièces afin de conserver la chaleur dans le bureau.
- Aérez régulièrement. Ouvrez complètement les fenêtres, mais juste pendant quelques instants (reportez-vous à la page 2).
- Une petite lampe vous permet d'éclairer parfaitement votre bureau.
- Éteignez l'éclairage dès que la lumière du jour est suffisante.
- Éteignez complètement votre ordinateur, l'écran et l'imprimante à midi et le soir.
- Chargez toujours les appareils mobiles avec un câble et non avec le chargeur sans fil.
- Dans la mesure du possible, connectez-vous par câble à Internet (Ethernet, etc.) et non avec un système sans fil (Wi-Fi, réseau mobile 4G ou 5G). Les solutions câblées sont également plus rapides et plus sûres.
- N'allumez l'imprimante que quand vous en avez besoin. Les imprimantes laser, en particulier, affichent des pertes importantes en mode veille.
- Vérifiez si vous pouvez éteindre complètement le routeur pendant la nuit, entre 23h00 et 5h30, par exemple (reportez-vous à la page 2).
- Activez les fonctions d'économie d'énergie des appareils de bureau (reportez-vous à la page 2).

Frais et charge de travail

- Les appareils en mode veille d'un ménage moyen consomment entre 25 et 35 watts et génèrent des coûts d'électricité superflus d'environ 40 francs par an. Les consommateurs en mode veille typiques du bureau sont l'ordinateur portable (de 1 à 3 W), l'écran (de 1 à 2 W), le modem (7 W) ou les chargeurs ou les blocs d'alimentation (de 0,1 à 3 W, selon l'âge).

Remarque

- En télétravail, la majeure partie de l'énergie est souvent gaspillée pendant les pauses. Ne faites chauffer que la quantité d'eau nécessaire pour le thé ou le café soluble (une tasse, ou mieux, un thermos entier). Utilisez toujours une bouilloire et jamais une casserole. Éteignez complètement la machine à espresso après utilisation. Ne faites pas la vaisselle à la main, mais toujours avec le lave-vaisselle en le remplissant complètement. Par ailleurs, l'eau froide suffit amplement pour se laver les mains de manière hygiénique.

Explications complémentaires

La bonne température ambiante

Pour le télétravail, la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) recommande une température ambiante de 21°C et une humidité relative comprise entre 30 à 60%. Si votre logement est chauffé à 19 ou 20°C en hiver (ou si vous baissez la température), veillez aux points suivants.

- Enfilez un pull chaud et faites régulièrement de l'exercice pendant vos pauses.
- Fermez la porte de votre bureau à domicile et stockez ainsi la précieuse chaleur produite par votre corps, l'éclairage et tous les appareils de bureau qui ont besoin d'électricité.
- Lorsque le soleil brille, ouvrez les fenêtres et les volets pour laisser entrer la chaleur naturelle dans la pièce.

Aérez régulièrement

Bien que l'aération consomme de l'énergie, vous devez aérer régulièrement votre bureau. En effet, l'air vicié, qui contient une concentration de CO_2 supérieure à 1000 ppm, nuit considérablement aux performances. Aérez cinq fois par jour: avant de commencer à travailler, pendant vos pauses dans la matinée et l'après-midi, après le repas de midi et quand vous arrêtez de travailler. Ouvrez complètement la fenêtre pendant deux à trois minutes. Dans les appartements équipés d'un système d'aération (aération de confort), vous pouvez renoncer à une aération supplémentaire par les fenêtres. Les fenêtres (basculantes) entrouvertes ou inclinées augmentent la consommation d'énergie sans améliorer notablement la qualité de l'air.

Éclairage

En hiver, il faut souvent de la lumière artificielle le matin, jusqu'à ce que la lumière du jour soit suffisante pour travailler. Les éclairages modernes des bureaux éteignent alors automatiquement la lumière. Chez vous, vous devez éteindre vous-même les lampes, ce que tout le monde a tendance à oublier. À la maison, une lampe de bureau à LED suffit souvent pour travailler. Elle consomme 3 watts, soit environ cinq fois moins d'électricité qu'un plafonnier à LED.

Éteignez les appareils informatiques

Les appareils informatiques fonctionnent 24 heures sur 24 dans de nombreux bureaux à domicile. Ils consomment alors une énergie précieuse en mode veille. Les coûts ne s'élèvent qu'à quelques francs par an pour une personne seule, mais les pertes des appareils informatiques en mode veille des 3,9 millions de ménages suisses représentent 180 Gwh, soit environ 6% de la production annuelle de la centrale nucléaire de Beznau 1. Évitez une partie de ce «gaspillage d'énergie» inutile: éteignez tous les appareils à midi, le soir et le week-end et débranchez-les du secteur à l'aide d'une multiprise.

Éteignez le routeur pendant la nuit

Avant d'éteindre votre routeur pendant la nuit, vérifiez si votre fournisseur d'accès à Internet effectue des mises à jour de sécurité pendant cette période. De plus, de nombreux appareils domestiques (téléphone, éclairages et chauffages intelligents, appareils domotiques, etc.) ne fonctionnent pas ou seulement de manière limitée sans routeur.

Réglez les fonctions d'économie d'énergie

Dans les paramètres système de votre ordinateur, de vos écrans et de vos imprimantes, vous pouvez activer la fonction d'économie d'énergie. Les menus des logiciels sont souvent intuitifs, les possibilités dépendent du système d'exploitation et du matériel. À noter:

- L'économiseur d'écran est inutile du point de vue technique et peut augmenter la consommation d'électricité de 50%.
- Réduisez la luminosité de votre écran ou de l'écran de votre ordinateur portable à 70%.
- Activez le mode veille de tous les appareils au bout de 5 minutes d'inactivité.

Informations complémentaires

- Appareils de bureau énergétiquement efficaces
- Mode veille
- Economiser l'énergie au quotidien
  SuisseEnergie, 2022
- L'efficacité énergétique dans les ménages
  SuisseEnergie, 2021

SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Pulverstrasse 13
CH-3063 Ittigen
Adresse postale: CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444
infoline.suisseenergie.ch
suisseenergie.ch
energieschweiz@bfe.admin.ch
twitter.com/energieschweiz

Photo: 123rf.com

01/2023

SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Pulverstrasse 13
CH-3063 Ittigen
Adresse postale: CH-3003 Berne

Infoline 0848 444 444
infoline.suisseenergie.ch

suisseenergie.ch
energieschweiz@bfe.admin.ch
twitter.com/energieschweiz

02.2023